

Liberté

Edition du "REVEIL DU NORD" Lille

Bureaux : 39, rue Pauvre, ROUBAIX et 2, place de l'Hôtel-de-Ville TOURCOING

Le bandit Delval a été guillotiné à Toulon

Le "tueur de gendarmes" se révolta avant d'aller à l'échafaud et voulut se jeter sur le juge.

Nous avons annoncé hier l'exécution du bandit Delval à Toulon. On sait que le chef de l'état avait rejeté le recours en grâce de l'assassin des deux gendarmes d'Auchy-lez-Lille. Le chef de la police d'Auchy-lez-Lille...



Marcellin DELVAL

L'exécution eut lieu, ainsi qu'il avait été prévu, samedi à l'aube, dans l'imposante Baillon, à deux mètres de la prison. Derrière les barreaux qui la maintenaient, une foule nombreuse était massée. Il n'y eut aucune manifestation.

« VOUS ÊTES UN CHIC TYPE, M. L'ABBE »

Le condamné à six heures 30. Il refusa d'abord les secours de la religion, le prêtre s'éloigna et lui, apportant le vase de rite traditionnel. Il n'entendit pas la messe, mais quelques minutes après, il se ravisa et embrassa son avocat et le prêtre.

« JE NE SUIS PAS UN VOLEUR ! »

M. Emile Roux, substitut du procureur de la République qui, entouré de M. Estéban, substitut de M. Delval de Gazy, juge d'instruction, du sous-préfet de Toulon et du capitaine de gendarmerie Bernard et du directeur de la police M. Fabre, était venu annoncer au condamné qu'il n'avait pas de déclarations à faire.

« Oui, répondit-il, et se tournant vers le juge d'instruction : C'est à vous que j'en veux, car vous avez été injuste avec moi ; vous m'avez accusé d'un vol à Draguignan. Ça vol, je ne l'ai pas commis ; je ne suis pas un voleur ! »

M. DEBLER ATTEND

Les gardiens sont obligés de maintenir Delval, qui, menaçant, voudrait se jeter sur le juge. Mais, c'est une série d'injures. Delval injuria la société et la religion. Il se tourna vers son avocat. « Que tout s'effondre, lui déclara-t-il, tout est effondré, sauf vous et sauf ma mère ».

Delval descend de sa cellule, qui est au deuxième étage, pour se rendre au bureau du gardien chef. Comme il n'a pas voulu se confesser, ni entendre la messe, il s'écroule un certain temps avant l'exécution, car Deblér attend le moment légal, c'est-à-dire la pointe du jour.

« VOILA MA TÊTE... »

LE COUPERET EST TOMBÉ Mais le bureau du gardien chef, Delval accepte maintenant une tasse de café et un verre de rhum, parce que c'est le gardien chef qui les lui offre. Il continue à divaguer, il parle avec son cadencier et dit à l'abbé Massel qu'il peut rester.

« Oui, M. Brun, ajouta-t-il, je vous déclare que vous avez été plus chic que le président de la République. Enfin Deblér vient prendre possession du condamné qui lui demande : « Est-ce qu'on va me photographier ? Arrangez-moi bien mes cheveux et puis, vous vous en faites pour enchanter mon col ; tenez, je retire moi-même ma chemise. Ah ! vous ne ligotez rien ! »

Le bandit est enfin prêt, il apparaît, tenu par les aides, suivi de M. Brun, des membres du parquet, du juge d'instruction, du prêtre et des autres qui aperçurent la guillotine, il dit : « Il faut crier : Vive M. Brun ! »

« Venez que je vous embrasse, dit celui-ci. » « Oh, oui, je vous embrasse, répond Delval, qui ajoute : N'oubliez pas la petite gerbe de fleurs rouges, non rouges, et voilà ma tête ; Vive l'anarchie ! »

Le corps est jeté sur la bascule. Le couperet tombe, justice est faite.

UNE LETTRE MYSTÉRIEUSE

Delval, après son réveil, et avant d'être livré au bourreau, avait demandé à écrire une lettre qu'il avait remise à son avocat en lui faisant jurer de ne jamais dévoiler la personne à qui elle avait été adressée.

M. Brun, en prenant congé du parquet, a annoncé qu'il allait accomplir la promesse que lui a fait faire le condamné et qu'il allait déposer sur sa tombe une gerbe de fleurs rouges.

Le corps de Delval a été porté dans un endroit convenu au cimetière Central.

LES BANDITS MASQUÉS DE MAZINGHIEN ARRÊTÉS A GUISE

Le mercredi 12 courant, vers 20 heures, M. Blanchard, fermier à Mazinghien, près de Guise (Aisne), au moment où il se rendait à la messe, fut assailli par deux bandits masqués, qui le blessèrent à l'épaule et dans la région du cœur. Pour leur échapper, M. Blanchard se réfugia dans une maison voisine, où il fut arrêté par les gendarmes.

Les auteurs de cette tentative d'assassinat ont été arrêtés par la gendarmerie à Guise (Aisne), au moment où ils se rendaient à la messe. Ce sont les nommés Paroissier Georges, 21 ans né à Marais, et Otranzel, sujet polonais.

LES HOMMES LIBÉRALES NE VOTERONT PAS

Paris, 22. — Les renoués dans ses foyers pour les élections législatives, en 2e contingent de la classe 1922 ne peut être convoqué. C'est ce qui résulte d'une lettre que M. Meglin a écrite à M. Israël, député.

Les premiers gagnants de notre grand concours des Célébrités de la région du Nord de la France

C'est à une jeune ouvrière retordeuse, de Fives-Lille, Mlle Julienne Hérent, qu'est attribué le premier prix

Le concours des célébrités de la région du Nord est enfin terminé. Après des semaines de travaux laborieux et ininterrompus, après l'examen minutieux et impartial des bulletins de vote des 190.733 LECTEURS, qui nous ont accordé leur confiance, et ont fait preuve de la plus loyale patience, nous sommes heureux aujourd'hui, de publier les premiers résultats de la grande épreuve dont le succès dépassait toute espérance, reste absolument sans précédent dans les annales de la Presse régionale française.

Pendant des semaines, nous avons reçu tous les jours des dizaines de lettres d'encouragement et de félicitations. Notre concours était en effet, la fois intéressant, amusant, et surtout instructif. A tous ceux qui nous ont aidé de leur appui moral, à tous ceux qui nous ont aidé de leur concours dans les opérations difficiles



En haut : La gagnante du 1er prix, Mlle Julienne HÉRENT. En bas : La famille HÉRENT, au centre de laquelle on voit l'heureuse gagnante

du dépouillement, du classement, du métrologisme aux 190.733 concurrents, qui nous ont fait honneur à notre grand organe, nous apportons aujourd'hui nos plus sincères remerciements et l'expression de notre gratitude.

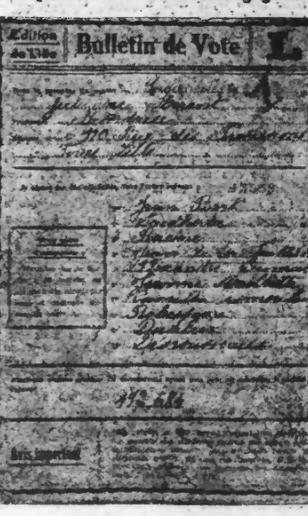
Si la chance est parfois injuste, elle n'est pas toujours aveugle. Les résultats définitifs sont maintenant connus, et ce n'est pas sans satisfaction que nous constatons — du moins en ce qui concerne les tout premiers prix — qu'elle a cette fois souri à des humbles, à des travailleurs.

L'épreuve était difficile. C'est ce qui explique que pas un des concurrents n'a envoyé un bulletin exactement conforme à la liste-type.

Beaucoup de lecteurs ont donné neuf et même les dix noms de cette liste. Parmi ces dix noms, une retordeuse, Mlle Julienne HÉRENT, 110, rue des Processions à Fives-Lille, en a donné quatre dans l'ordre, conformément au règlement, en indiquant comme nombre de réponses parvenues : 192.634.

C'est à cette jeune ouvrière que revient le premier prix. Un tisseur à Houplines, M. Henri GOSSART, 116, Maisons-Provisoires, se place second des lauréats ; quant au troisième prix, il revient à un employé des Galeries Lilloises, M. Astère EGGERMONT, domicilié 3, rue Flament-Reboux, à Canteleu-Lambersart, près Lille.

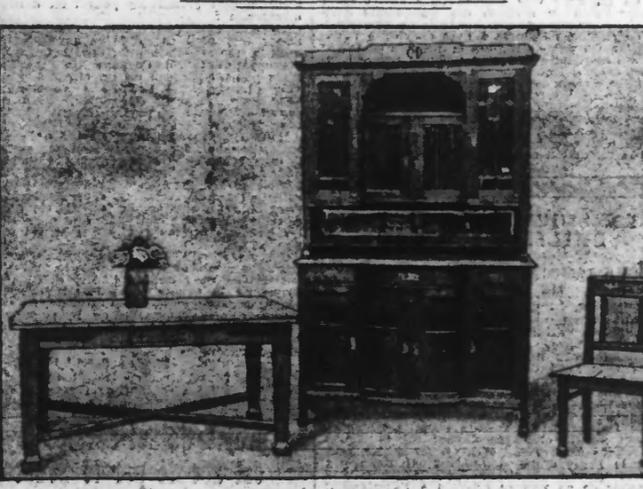
A chacun des premiers gagnants de notre grand concours, nous adressons nos plus vives et plus chaleureuses félicitations.



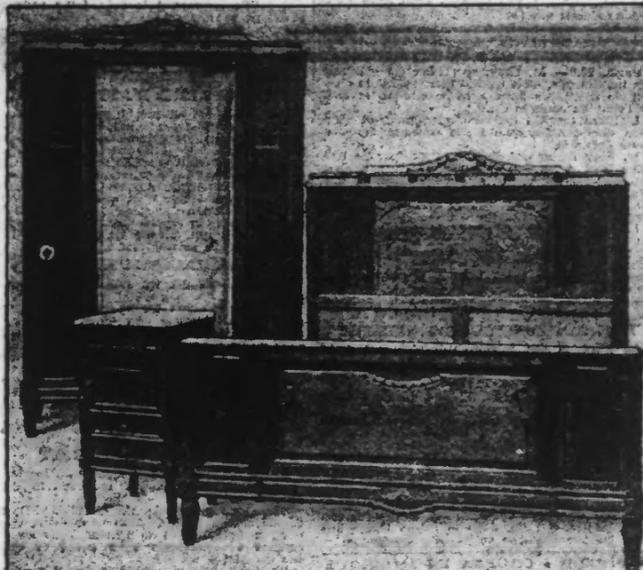
LE BULLETIN DE VOTE DE LA GAGNANTE DU 1er PRIX

Les second et troisième gagnants sont : MM. Gossart, tisseur à Houplines et Eggermont, employé à Lambersart

LE PREMIER PRIX



UNE SALLE A MANGER moderne en chêne massif, composée de : un grand buffet, bombé sculpté, huit portes, glaces biscautées, une table à allonges, six chaises fondes et des chaises cannelées et sculptées. Valeur : 3.000 fr.



UNE CHAMBRE A COUCHER LOUIS XVI en chêne massif, sculpté, se composant de : un grand lit de milieu avec jolies sculptures sur panneaux, une armoire avec grande glace biscautée, une table de nuit, portait tiroir. Valeur : 3.000 fr.

de la Grande Fabrique de Meubles de Style, à Georges POPPE, 43, rue de la Halle, Lille

HUIT BONS DE 500 FRANCS 6 % à lots du Crédit National, émission 1923, chaque bon pouvant gagner un demi-million. Valeur : 4.000 fr.

TOTAL : DIX MILLE FRANCS

La première gagnante du "Concours des Célébrités"

La première gagnante de notre grand concours, Mlle Julienne Hérent, est la fille cadette, d'une modeste famille d'ouvriers Fives. Agée de 19 ans et demi, elle est occupée à l'usine Laroche et Lechat, rue de Lannoy comme retordeuse à Fives-Lille. Son père et son frère aîné, âgé de 27 ans, sont des ouvriers lithographes, occupés chez M. Gossens, rue des Montagnards. La famille composée de 4 enfants de 19 à 27 ans, dont une fille mariée, habite une des Processions, 110, à Fives, une coquette maison d'ouvriers, comme on en voit beaucoup dans la banlieue de l'agglomération lilloise. Certes le gendre n'a rien pas au foyer. On n'est pas riche, mais les temps sont durs et il faut travailler pour vivre. Le hasard a bien fait les choses, il a apporté la joie au sein d'une famille modeste, mais unie et laborieuse.

LE CADEAU DU PÈRE NOËL

Vendredi à midi un quart, à l'heure où les rues du faubourg populaire, se remplissent du flot humain qui déverse les usines, les bureaux, les magasins, accompagné de M. Lucien Le Masson, secrétaire général de la Rédaction du "Reveil du Nord", et d'un de nos photographes, nous nous arrêtons, sous une avalanche de neige, qui tombait du ciel gris, devant la maison de l'heureuse gagnante. Malgré le temps exécrable, l'arrivée de l'auto du "Reveil" ne resta pas longtemps inspercée. Bientôt les nombreux passants, s'arrêtèrent, commentèrent. Il ne s'agit pas d'un simple événement de la vie courante. Peut-être apportait-on les résultats du grand concours ? A peine avions-nous sonné, la porte s'ouvrit, et une ménagère accourut, la figure de la gagnante nous regardant cordialement.

Notre visite faisait visiblement sensation.

Au fond du couloir, on se poussa, on voulait voir. Quels étaient ces étrangers ? Dans les conversations qui s'échappaient à voix basse, nous surprimes le mot « concours ». Avant de deviner l'objet de notre visite... Quelques minutes plus tard nous nous trouvions dans une coquette cuisine, bien éclairée et accueillante, devant une table servie pour le déjeuner. Légèrement rougissante une jeune demoiselle aux cheveux bionds, à la poitrine ouverte, nous accueillit avec une courtoisie et un accueil, dont la main en souriant.

Le pardessus couvert de neige, littéralement transformé en Père Noël, nous la barbe et l'âge cependant. C'est M. Le Masson, qui rompt le premier le silence. — Mademoiselle, dit-il, j'ai une bonne, une excellente nouvelle à vous apprendre. Au nom du "Reveil du Nord" je suis heureux de vous annoncer que vous avez gagné le premier prix du Concours des Célébrités. C'est un cadeau de Noël, de 10.000 francs que je vous apporte.

La nouvelle imprévue produisit sur la jeune fille, une impression agréable. — Vraiment ? répondit-elle interrogée. Certes je croyais être parmi les gagnants, mais jamais j'aurais pensé avoir le premier prix !... Puis reprenant son assurance. Que je suis contente ! Que je suis contente ! déclara-t-elle, le visage illuminé, du plus radieux sourire... je vais donc pouvoir me marier !... Comme elle se rendait compte du bonheur qui tombait dans la maison, un canari, dans sa cage, lance les notes mélodieuses de son chant joyeux.

LA JOIE D'UNE LECTRICE ASSIDUE DU "REVEIL"

La bonne nouvelle communiquée, la conversation continua avec l'heureuse gagnante.

Depuis des années et des années nous dit Mlle Hérent, papa est lecteur assidu du "Reveil". Moi-même j'apprécie ses romans, ses chroniques, mais surtout ses concours, de même que les concours du "Reveil Illustré" que j'ai toujours, sans jamais gagner d'ailleurs ! Depuis la clôture du scrutin, mon premier soin était chaque matin de lire le communiqué du concours. Je ne vous dirai pas la joie que j'éprouvais quand parut la liste type. J'eus alors espoir de compter parmi les gagnants, mais je vous le répète, j'aurais cru n'avoir cru avoir le premier prix. — Qu'allez-vous faire de la salle à manger, de la chambre à coucher... et des 4.000 fr. ? — Le tout m'arrive à point. Je suis fiancée. Mais papa différerait toujours le mariage... Il n'aure plus maintenant d'objection à faire... je crois !... Le père qui vient de rentrer de son travail, ne peut s'empêcher de sourire... Un sourire n'est-il pas un demi consentement !...

LA BONNE PENSÉE D'UNE PETITE OUVRIÈRE

— Qui continue Mlle Hérent, je suis heureuse, très heureuse, de ne voir pas être seule cependant à profiter de mon bonheur. Il y a tant de désertés maintenant !... Ne pourriez-vous mettre dans votre hall, un tronç dans lequel les gagnants déposeraient leur numéro pour les pauvres ? Pour ma part je serais heureuse de donner ma obole. L'idée est trop généreuse pour qu'elle ne soit pas suivie. Satisfaction sera donnée à la première lauréate du Concours des Célébrités ! Le temps presse cependant. A ma hâte, c'est-à-dire dans vingt minutes, j'ajure l'ouvrière, doit reprendre son service à l'atelier. Rapidement, elle se range les cheveux. A demain la suite, de la liste des gagnants.

EN DEUX LIGNES

Londres. — Collision région Lahore, 2 trains, 5 voyageurs tués ; 29 blessés.

Paris. — Collision sur Antres camion et tramway. Deux morts quatre blessés à Bordeaux.

Paris. — Conseil ministres a chargé M. Piastiras d'appeler, sans conditions, M. Ventzios, ministre grec des Affaires étrangères, à venir à Paris.

Madrid (Espagne). — Violente tempête Méditerranée ; 2 bateaux pêcheurs coulés, 16 noyés.

Paris. — M. Nagelmackers interloqué sur l'arrêt Anvers, sera livré aux autorités belges.

Paris. — Grave affaire fabric. Ind. boxers 1902. Paris. — Quatre arrestations Paris ; 3 à Marseille.

Palermo. — Explosion usine vieille usine, tués 2 ouvriers, blessés 4 blessés, blessés 1 blessé.

Londres. — Banquier annonce équilibre budget russe 1924. Dép. 1922, 102 mill. ; rec. 101 mill.

Paris. — Déposé Sénat, projet adopté Chambre crédits primes sur les dépenses de guerre.

Paris. — Un bolide, tel gigantesque insecte trav. Phénix faible hauteur puis disparut de l'air. C'est à Champs 24 h. ouvriers port de laide. Solidarisation avec chômeurs en grève déja.

Le Budget des dépenses recouvrables à la Chambre

Les crédits pour Janvier et Février 1924 ont été votés

Paris, 22. — La Chambre a, dans sa séance de samedi matin, voté le projet portant ouverture, sur l'exercice 1924, de crédits provisoires au titre du budget spécial des dépenses recouvrables en applicables aux mois de janvier et février 1924.

INGHELIS INTERVIENT

INGHELIS, député du Nord, parlant dans la discussion générale, renouvelle ses accusations contre les services des dépenses de guerre, affirmant que des gros sinistres ont touché des milliers de familles, et qu'il ne doit pas être permis de laisser ainsi attendre encore le paiement de leurs dommages.

Le Ministre des R. L., M. REBEL proteste contre ces accusations et déclare que diverses Commissions d'enquête ont démontré leur inanité.

Le député du Nord qui a apporté un volumineux dossier de nombre de chiffres à l'appui de sa thèse. Certains industriels, dit-il, ont reçu des avances excessives. D'autres dommages payés avec des coefficients exagérés. Il met notamment en cause M. TOURON, sénateur républicain de l'Aisne, qui aurait bénéficié d'un coefficient trop élevé. D'autres, dit-il, ont été de plus en plus élevés que ceux de tous les autres industriels de Saint-Quentin.

LA REVISION DES DOMMAGES DE GUERRE

INGUIER rappelle qu'il a déposé une proposition de loi tendant à soumettre à un nouvel examen tous les dossiers supérieurs à 500.000 francs.

Le Ministre des Régions libérées s'oppose à toute révision et promet d'apporter à tous les abus l'attention la plus vigilante.

LA DISCUSSION DES ARTICLES

L'article 1er qui porte ouverture d'un crédit de 1.350.970.000 francs est adopté.

A propos de l'article 2, M. Rebel répondait à GONIAUX de dire que 200.000 francs sont destinés pour adresser des tracts de propagande dans le monde.

Les articles 3 à 10 sont adoptés. Une discussion s'engage sur l'article 11. Obligations de la dette publique. Le Ministre promet que les sommes non employées en 1923 viendront s'ajouter aux crédits de 1924. Les derniers articles sont votés et l'ensemble du projet adopté.

L'Allemagne ne paie plus

COMMENT S'ARRANGERONT LES INDUSTRIELS DE LA RUHR ?

Berlin, 22. — Le chancelier Marx a informé le comité des quinze, que l'Allemagne ne pouvait pas assumer aucun paiement au titre des réparations, et qu'en conséquence, elle ne pouvait plus rembourser les industriels allemands pour les livraisons de charbon et autres, effectuées à la France, en vertu des accords de Düsseldorf.

Après, le docteur Marx, espère qu'il repudiera les accords de Düsseldorf, il débitera le terrain, pour arriver à un arrangement entièrement nouveau au sujet des conversations poursuivies entre Berlin et Paris.

UN NOUVEAU MEMORANDUM VA ARRIVER A PARIS

Berlin, 22. — On annonce dans les milieux politiques que le Reich va faire remettre prochainement au gouvernement français, un mémorandum présentant toutes les questions au sujet desquelles le Reich a demandé d'entrer en pourparlers directs, récents.

Des explications verbales compléteront ce mémorandum. Une démarche analogue sera faite simultanément à Bruxelles.

Suivant la "Gazette de Voss", les chefs de partis arrivent aujourd'hui pour discuter les réparations dans les conditions les plus défavorables. La situation actuelle du Reich, ainsi que la question des avances sur les frais d'occupation.

UNE AFFAIRE D'HONNEUR HERRIOT-AYMARD

Paris, 22. — D'un procès-verbal qu'on nous communique, il résulte que M. Camille Aymard, directeur de la "Liberté" ayant eu à Cologne un entretien avec le directeur de la "Gazette de Cologne", a publié dans la "Liberté" un article où il affirmait reproduire, d'après le journal allemand M. Haasmüller, les idées que M. Herriot avait, dans une conversation à Cologne, exprimées à celui-ci.

M. Herriot démentit formellement d'avoir eu jamais une conversation avec M. Haasmüller. M. Aymard maintint ses dires dans un nouvel article de la "Liberté".

Un jury d'honneur fut nommé composé de MM. Painlevé et M. Kessel. Huit reproches furent adressés au journaliste Aymard puis après intervention des témoins de M. Herriot, l'incident a été déclaré clos.

La liste des gagnants

Voici la liste définitive des heureux gagnants : PREMIER PRIX. — Une salle à manger moderne, en chêne massif ; une chambre à coucher Louis XVI en chêne massif ; huit bons de 500 francs 6 % à lots du Crédit National, valeur totale : 10.000 FRANCS.

Mlle JULIENNE HÉRENT, RETORDEUSE, 110, RUE DES PROCESSIONS A FIVES-LILLE. DEUXIÈME PRIX. — Un Piano Copleux 78 en palissandre clair et quatre bons de 500 francs, 6 % à lots du Crédit National ; valeur totale : 6.000 FRANCS.

M. HENRI GOSSART, TISSEUR, MAISONS PROVISOIRES A HOUPLINES, près Arras. TROISIÈME PRIX. — Un chronomètre or marque « Duc » et deux bons de 500 francs 6 % à lots du Crédit National, valeur totale : 2.625 FRANCS.

M. ASTÈRE EGGERMONT, EMPLOYÉ, 3, RUE FLAMENT-REBOUX A CANTELEU-LAMBERSART (près Lille). Ces premiers résultats ne doivent nullement décourager les concurrents moins heureux. Le hasard a fait que les trois départements de la région du Nord, comptent des gagnants parmi les premiers lauréats du Concours.

A demain la suite, de la liste des gagnants.